

gissait que d'un accident syphilitique, malgré la date si reculée du chancre initial, malgré la santé restée parfaite dans l'intervalle. Et en effet, après quinze jours de traitement par les iodures à hautes doses, cet homme sortait de l'hôpital ayant sa clavicule complètement guérie.

Un cas tout à fait comparable, non moins démonstratif, peut être en ce moment observé dans le service de M. Guibout, salle Bichat, n° 47.

Il s'agit d'un homme de cinquante ans, entré le 20 février dernier.

Il y a vingt-sept ans que cet homme avait contracté la vérole. Présentant un chancre du gland, des plaques muqueuses à la bouche et à l'anus, il avait alors consulté M. Verneuil, qui lui avait fait prendre 100 pilules (sans doute des pilules de Sédillot).

Depuis lors, il n'avait rien eu qu'on pût attribuer à la syphilis, jusqu'au début des accidents qui l'ont amené à l'hôpital.

Pendant dix-huit ans, aucune éruption n'avait paru. Cet homme exerçait l'état de tonnelier, et il se portait parfaitement, affirme-t-il.

Il y a neuf ans, il fut atteint d'une affection éruptive, occupant les bras et les jambes, considérée comme un eczéma simple par Hillairet, qui traita ce malade à l'hôpital Saint Louis. Cet eczéma disparut en sept semaines, sans autre traitement que des bains et des applications de pommade camphrée.

Dans son état de tonnelier, cet homme eut divers accidents durant ces dernières années. Il eut la cuisse droite écrasée par la chute de tonneaux très lourds; il eut la poitrine comprimée du côté droit, à la hauteur du mamelon, entre des tonneaux.

Il attribue un très grand rôle à ces accidents dans la genèse de l'affection actuelle, et ce n'est pas impossible, car les traumatismes peuvent provoquer consécutivement des manifestations locales d'une syphilis latente, comme de toute autre maladie constitutionnelle ou diathèse.

Quoi qu'il en soit, ce fut d'abord aux environs du mamelon droit qu'apparurent, il y a deux ans, de grosses bulles pleines de liquide. Ces bulles, à ce que prétend le malade, ne reposaient pas sur un fond rouge; il n'y avait entre elles ni rougeur, ni gonflement de la peau. Elles se succédaient sur un espace qui s'étendait de jour en jour, sans, paraît-il, changer de caractère jusque vers la fin de l'année 1884. Il y a deux mois environ seulement que les choses se compliquèrent. Au lieu de simples bulles, on vit paraître des nodosités, des saillies de la peau, des tubercules, qui s'ulcérèrent et devinrent le point de départ de plaies multiples.

Lors de son entrée, cet homme présentait, sur le thorax, l'abdomen, le bassin, la fesse du côté droit, et toute la moitié supérieure de la cuisse droite, une vaste plaque d'un rouge violacé, couverte d'une éruption tuberculeuse ulcérée, de plaies suppurantes, dont quelques-unes, profondes, intéressaient la peau dans toute son épaisseur, et quand on exerçait une pression autour d'elles, donnaient issue à du pus accumulé dans les couches sous-cutanées. Quand on faisait tenir debout cet homme, il était courbé fortement sur le côté droit, par suite de la rétraction cicatricielle résultant d'anciens trajets fistuleux de ce genre.—*Gazette des hôpitaux.*